

Communiqué de presse

Paris, le 9 juin 2024

Les nouveaux programmes en cycle 1 et cycle 2 cachent mal la défiance du ministère envers les enseignant·es !

Le Conseil Supérieur de l'Éducation a émis un avis défavorable sur les nouveaux programmes de français et de mathématiques en cycle 1 et 2. Ces nouveaux programmes résultent de la mission Exigence des Savoirs commanditée par Gabriel Attal et qui a également donné lieu aux mesures du Choc des Savoirs. Ils ont été écrits dans la précipitation, sans prise en compte des apports de la recherche scientifique, pour répondre à une commande politique, malgré les alertes des organisations syndicales.

Conjuguée à la labellisation des manuels scolaires, cette réécriture des programmes s'inscrit bien dans la logique du "Choc des savoirs" : formater les enseignements et les élèves, fixer des normes d'apprentissage et écarter, de fait, les élèves qui ne peuvent pas s'y conformer. En donnant des repères par niveau d'âge, ces programmes remettent en cause les cycles et ne prennent absolument pas en compte les rythmes d'apprentissage des élèves, au risque de nourrir le décrochage scolaire.

Ces nouveaux programmes de cycle 1 et 2 particulièrement volumineux ne se contentent plus de fixer les objectifs d'apprentissage généraux mais détaillent les situations-types à présenter aux élèves, prescrivent des attendus chronométrés (nombre de mots à lire, nombre de calculs à réussir, etc.) et multiplient les exemples normatifs. Le ministère tend à imposer des repères annuels mais également un découpage par période en niant l'hétérogénéité des rythmes d'apprentissage. L'abandon de la logique des cycles va à l'encontre de l'école inclusive. Ils empilent des notions sans construire de liens entre elles.

Cette réforme est clairement idéologique: elle remet en cause et dévoie les missions du service public d'éducation en institutionnalisant un tri social et scolaire des élèves. C'est un véritable retour en arrière historique contre la démocratisation de l'École publique et la lutte contre la ségrégation scolaire et sociale des élèves les plus défavorisés

Les programmes empilent les notions à maîtriser sans penser les liens entre elles. Ils tendent à imposer les méthodes à employer et les activités à pratiquer. Alors que c'est aux enseignant·es de mobiliser leur expertise professionnelle pour déterminer les moyens employés en fonction des besoins des élèves.

L'incroyable prolixité des projets de nouveaux programmes trahit à la fois une défiance vis-à-vis du travail des professeur·es des écoles dont la liberté pédagogique se trouve remise en cause par des dizaines de pages prescriptives et une volonté de cadrer très fermement les rythmes d'apprentissage.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Force est de constater qu'à nouveau, le ministère de l'Éducation nationale ne fait pas confiance aux enseignant·es et s'emploie à faire d'elles et eux des exécutant·es alors que l'expérimentation et la conception sont des dimensions essentielles du métier. En niant leurs compétences professionnelles et leur liberté pédagogique, le ministère continue de dénigrer la professionnalité enseignante.

L'avis défavorable émis par le Conseil Supérieur de l'Éducation sur les nouveaux programmes doit être entendu par le ministère de l'Éducation nationale.

SUD éducation revendique le retrait de ces nouveaux programmes et l'ouverture de véritables concertations pour définir des programmes ambitieux qui respectent la liberté pédagogique, l'expertise des enseignant·es.

SUD éducation appelle les personnels à refuser les mesures du Choc des Savoirs qui formatent, trient et sélectionnent les élèves.